Vol. XVIII. Saint-Boniface, Manitoba, 9 Mai 1889 No. 29.

ABONNEMENTS:

Canada et Etats-Unis - - $1.00
Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF DES ANNONCES :

1ère insertion, par ligne....... 12 cts
Chaque insertion subséquente 10 "

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
LE JEUDI DE CHAQUE SEMAINE
A SAINT-BONIFACE, MANITOBA
Par la Cie Canadienne de Publication

Toute communication concernant le journal doit être adressée à
EDMOND TRUDEL,
Directeur,
Saint-Boniface, Man.
Canada.

REPRODUCTIONS.

MAI.

Salut, doux mois de mai ! salut, mois de Marie !
Tu rends la fleur au bois, tu rends l'azur aux cieux,
Le bourgeon à la branche et l'herbe à la prairie,
La liberté si chère au ruisseau gracieux.

L'espérance renait avec la fleur nouvelle,
Le soleil au front d'or dissipe les chagrins,
Le ciel serein et bleu, l'herbe soyeuse et belle
Inspirent aux oiseaux des allègres refrains.

Une brise suave et tiède s'élève,
--Est-ce un souffle du ciel qui s'entrouvre un instant?—
L'âme se laisse aller au plus mystique rêve,
Et croit ouïr au loin les beaux anges chantant.

ANNA M. DUVAL.

PENSÉES.

—Une femme qui aime aura beau porter dans le cœur la force de plusieurs générations, elle obéira toujours.

—C'est un des privilèges des écrivains d'avoir des amis inconnus et d'éveiller partout des sympathies ignorées.

—Les hommes se reconnaissent aux sentiments autant qu'aux noms. Les idées généreuses sont une parenté entre les étrangers.

—Le sentiment de l'impuissance qui suit la pauvreté fait fuir la gaieté des traits et tomber cette fleur printannière qui veloute les jeunes visages.

—Malheur aux peuples quand leurs destinées sont mises entre les mains d'avocats sans conscience et lorsqu'ils comptent parmi leurs législateurs beaucoup de ces hommes qui ont joué avec la vérité.

—La parole humaine est toujours une puissance, surtout lorsqu'elle se consacre à la culture du beau, qu'elle se dévoue à la défense de la vérité et que dans ce but elle demande à la science, à la poésie, au cœur humain tout ce qu'ils peuvent donner de lumière, d'inspiration et d'amour.

LE BONHEUR.

Tous veulent être heureux ; tous poursuivent le bonheur avec un empressement que rien ne peut fatiguer ; mais bien peu le cherchent où il est. Dieu nous a donné le désir invincible du bonheur comme un moyen de nous attirer à lui ; et nous ne nous en servons, insensés que nous sommes, que pour nous éloigner de notre fin. Faut-il s'étonner, après cela, que si peu d'entre nous soient heureux ? Il n'y a que malheur et affliction sur la terre, parceque l'homme détourne ses regards de Dieu et se perd dans les voies où il engage ses désirs et ses espérances. Il n'est rien de plus facile que d'être heureux, et la science du bonheur serait bien simple si l'esprit de l'homme ne l'obscurcissait par son orgueil et sa vanité, et si les passions de son cœur ne la compliquaient d'une manière si funeste pour lui. On peut dire du bonheur ce que le Sauveur du monde disait du règne de Dieu : Il est au dedans de nous ; et si nous n'étions pas aussi étrangers à notre propre cœur que nous le sommes, si nous n'étions pas aussi souvent absents de chez nous, nous y trouverions sans peine ce que nous cherchons inutilement et avec tant de fatigue ailleurs.

Le bonheur, c'est le repos d'un être dans sa fin. Pour être heureux, il faut donc d'abord connaître sa fin ; puis y tendre avec vigueur et persévérance. Ceux qui ne la connaissent point sont exposés à la chercher ailleurs que là où elle est, et sa connaissance est inutile à ceux qui ne se mettent point en peine d'y parvenir. Parmi les hommes qui ont cherché le bonheur hors Dieu, il n'en est pas un seul qui ne se soit écrié, avec ces insensés dont il est parlé au chapitre V de la Sagesse : Nous nous sommes donc égarés loin des voies de la vérité, et la lumière de la justice n'a point lui pour nous, et le soleil de l'intelligence ne s'est point levé au-dessus de nous. Nous nous sommes lassés dans la voie de l'iniquité et de la perdition, et nous avons marché dans des routes difficiles ; mais nous avons méconnu les sentiers du Seigneur. A quoi nous a servi notre orgueil, et quel profit avons-nous tiré du faste de nos richesses ? Tout cela s'est enfui comme l'ombre, ou comme un messager qui ne fait que passer, ou comme un vaisseau qui glisse sur les flots, et qui ne laisse après lui aucun vestige de son passage. Des regrets tardifs et souvent inutiles, d'amères déceptions, d'intolérables remords, voilà ce que moissonnent ceux qui ont semé leurs espérances dans les sillons de l'iniquité. Nous nous sommes donc trompés : voilà le chant de triomphe qui termine la vie joyeuse et dissipée de ceux qui ont déposé les affections et les désirs de leur cœur dans le monde et ses vanités.

Le bonheur est en Dieu. Il commence ici-bas par la pratique des vertus que son amour inspire, et s'achève dans une vie meilleure par la vision des choses qu'on a crues, et par la jouissance de l'Être infini qu'on a aimé. On devient heureux en faisant son salut, et en ne peut le devenir autrement, parce que toutes les autres voies nous éloignent de notre fin. Dieu ne serait pas notre fin, si nous pouvions trouver ailleurs qu'en lui le repos et le bonheur. Le salut est représenté quelquefois dans les livres saints comme difficile ; et d'autres fois, au contraire, le joug du Seigneur est appelé doux et léger. Et pourtant, malgré l'apparente opposition de ces sentences, elles n'ont rien au fond de contradictoire.

Il en coûte, il est vrai, pour vouloir se sauver et pour mettre la main à l'œuvre. La nature s'accomode peu de cette croix qu'il faut prendre et charger sur ses épaules pour marcher à la suite du Christ ; mais une fois qu'elle est accoutumée à ce fardeau, il ne pèse pas plus que ne pèse au soldat le bagage qu'il doit porter quand il va combattre l'ennemi. Dans l'affaire du salut, comme dans toutes les autres, les commencements seuls sont difficiles. Ce qui demande à l'homme du courage et des efforts, c'est moins l'action qui exécute que la volonté qui commande. A celui qui veut tout est facile. Quand une fois un corps mobile est lancé, il va comme de soi-même, obéissant à la première impulsion qu'il a reçue. Pour l'homme la force de projection est dans la volonté : avec elle il peut lancer son action où il lui plaît, et son action docile ira où il voudra la mener. Le royaume des cieux souffre violence ; et pourtant ceux qui servent le Seigneur ne tardent pas à goûter et à voir combien il est doux à ceux qui l'aiment.

Consultez ceux qui sont passés du service du monde à celui de Dieu, et ils vous diront qu'il leur en coûte bien moins pour pratiquer la vertu qu'il ne leur en coûtait pour vivre dans l'habitude du péché et qu'ils sont moins malheureux en réprimant leurs passions qu'ils ne l'étaient en se laissant entraîner par elles ; et si vous avez été autrefois vous-même leur esclave, descendez au fond de votre cœur, et interrogez vos souvenirs. Pendant que votre vanité vous liait comme un captif aux jugements et à l'opinion du monde, étiez-vous plus heureux que vous ne l'êtes depuis que vous avez pris pour règle de votre vie la loi de Dieu et les avertissements de votre conscience ? Votre orgueil n'a-t-il pas été mille fois humilié ? N'avez-vous pas eu mille fois à subir les dédains des riches et l'arrogante fatuité des grands ? L'envie n'a-t-elle pas soulevé tous vos désirs, lorsque vous voyiez briller sous vos yeux un luxe que vous ne pouviez atteindre et un faste qui dépassait de beaucoup celui que votre fortune vous rendait possible ?

Le royaume des cieux souffre violence, j'en conviens ; mais le royaume de la terre est-il sous ce rapport dans de meilleures conditions ? Le royaume de l'ambition ne souffre-t-il pas violence aussi lui ? Pourquoi comptez-vous cette fièvre de désirs qui consume l'ambitieux, ce flux et ce reflux d'espérances et de craintes qui élèvent et abaissent tour à tour sa pauvre âme comme les flots d'une mer agitée balancent un vaisseau au-dessus de leurs profonds abîmes ? Ne faut-il pas se faire violence pour solliciter une place, pour obtenir une dignité, pour avancer dans les honneurs ? Ne faut-il point s'en faire pour essuyer tous les refus, pour dévorer en silence tous les affronts, pour cacher aux autres toutes les humiliations auxquelles réserve sa vie celui qui l'engage au service des hommes ?

Le royaume de la volupté ne souffre-t-il pas violence ? L'âme des pénitents les plus austères et des chrétiens les plus mortifiés a-t-elle souffert plus de tortures, enduré plus de supplices qu'il n'en est réservé aux voluptueux ? Mettez en présence le chrétien qui cherche à plaire à Dieu en observant sa loi, et le mondain qui recherche à assouvir ses passions criminelles. Pour le premier tout est paix, joie et consolation : il n'est pas jusqu'aux plus durs sacrifices qui n'apportent avec eux quelque douceur. Pour le second, au contraire, tout devient amertume, peine et douleur ; et dans chaque plaisir qui fleurit sur sa vie il se glisse un remords qui en ronge le germe, ou un ennui qui en flétrit la fleur.

A peine un coupable amour est-il entré dans son cœur, que les soucis, les inquiétudes qui tourmentent, les vaines espérances qui fatiguent, les doutes et les incertitudes qui épuisent, y entrent en foule avec lui. Toutes les douleurs se donnent rendez-vous dans cette âme délabrée, comme on voit les oiseaux de proie venir établir leur demeure dans une ruine déserte. Là tout est crainte et angoisse ; là commence un enfer intolérable, qu'entretiennent sans cesse des défiances toujours renaissantes, des jalousies que rien ne peut rassurer, des remords que rien ne saurait étouffer ; car l'enfer ne commence pas toujours dans l'autre vie : il y a souvent dès celle-ci des pleurs et des grincements de dents !

Jeune homme, ne craignez point de rechercher le bonheur ; cherchez-le seulement à sa véritable source. Ce rayon qui tombe du ciel sur votre cœur et qui en éveille tous les désirs et toutes les espérances, suivez-le, et remontez avec lui jusqu'au foyer d'où il émane. Ne cherchez point le bonheur dans vos sens : car il n'y est pas. C'est bien là, en effet, que Dieu a mis celui de la brute ; mais il a posé le nôtre plus haut. Il a incliné la tête et le regard de l'animal vers la terre, afin qu'il l'ait toujours sous les yeux, et qu'il penche vers elle comme par un mouvement involontaire ; mais il a dressé notre visage et nos regards vers le ciel, parcequ'il est la lumière de nos yeux et le salut de notre face. Notre fin est en haut ; c'est pour cela que nous regardons le ciel. En haut nos désirs, en haut nos pensées, en haut nos espérances. Voici ce que dit le Seigneur par la bouche de Jérémie : "Cieux, étonnez-vous ! portes du ciel, soyez dans la désolation ! car mon peuple a fait deux maux ; il m'a abandonné, moi qui suis la source des eaux vives ; et il s'est creusé des citernes sans fond, et qui ne peuvent retenir les eaux qui y coulent !"

N'est-ce pas là ce que nous faisons tous les jours ? Nous amassons nos désirs et nos espérances, nos joies et notre bonheur dans des citernes qui ne les peuvent contenir ; et nous nous étonnons encore de les voir nous échapper et s'enfuir. Nous nous condamnons volontairement au supplice des Danaïdes, et nous nous plaignons encore de l'inutilité de nos espérances !

CHARLES SAINTE-FOI.

DEVANT LE SENAT.

LES PROCÈS HISTORIQUES DEPUIS 1815.

De tous les procès que la haute cour de justice a jugés en France, le plus retentissant dans l'histoire fut certainement celui du maréchal Ney.

C'était en novembre 1815.

Ney fut condamné à mort par 128 voix sur 161 votants.

Au moment où le secrétaire-archiviste de la chambre des pairs vint lui lire l'arrêt de condamnation et qu'il entama la longue nomenclature des titres du maréchal ;

—Passez ! s'écria le condamné en souriant ; dites simplement : "Michel Ney," et bientôt un peu de poussière !

L'exécution eut lieu le lendemain.

De 1815 à 1830, la chambre des pairs, constituée en haute cour de justice, jugea de nombreux procès, notamment celui de Louvel, meurtrier du duc de Berry, la conspiration militaire du 19 août 1819, le procès du fameux financier Ouvrard accusé de concussion dans les marchés qu'il avait passés pour la fourniture des armées pendant la guerre d'Espagne.

La haute cour de justice eut à faire plus tard le procès des ministres de Charles X.

Un autre procès célèbre fut celui des accusés d'avril 1834. Tous les hommes qui ont joué un rôle important dans les luttes républicaines de ce temps et qui, pour la plupart, ont laissé un nom illustre s'y trouvaient impliqués. On les accusait d'avoir fomenté sur divers points des insurrections. Ils étaient au nombre de cent vingt et un, et tous plus ardents, plus courageux les uns que les autres. La cour les condamna à des peines très fortes ; il y eut très peu d'acquittements. Quelques-uns, Godefroi Cavaignac et Armand Marrast, entre autres, étaient parvenus à s'évader de prison avant le jugement.

En 1836, la haute cour jugea Fieschi, l'auteur de l'attentat contre le roi, et sur la réquisition de M Martin (du Nord,) le condamna à la peine des parricides ; la même année, elle condamna à la même peine Alibaud, qui avait tiré sur le roi.

En 1837, la haute cour jugea un autre régicide ; Meunier.

En 1839, le 27 juin, elle condamna à mort Barbès, accusé d'attentat à la sureté de l'Etat. Les étudiants manifestèrent en faveur du condamné devant le palais du Luxembourg et devant la chambre de députés. Victor Hugo obtint la grâce de Barbès. Blanqui, impliqué dans la même affaire, fut condamné à la détention perpétuelle.

Le 5 octobre 1840, la haute cour jugea le prince Louis Bonaparte, pour la tentative de Boulogne.

En 1847, elle fut saisie d'une plainte contre le général de Cubières, accusé par des actionnaires des mines de sel de Couhenans. M. de Cubières dénonça un ministre, M. Teste, d'avoir touché un pot-de-vin de 94,000 fr. pour l'octroi de la concession de ces mines. M. de Cubières fut condamné à 10,000 fr. d'amende et à la dégradation civique : quant à M. Teste, qui avait tenté de se suicider, il fut condamné à trois ans de prison, à la restitution des 94,000 fr. de pot-de-vin et à une amende égale.

Nous venons de dire que M. Teste avait essayé d'échapper par le suicide au jugement de la haute cour ; le duc de Choiseul-Praslin y réussit.

M. de Choiseul-Praslin, dans la nuit du 18 août 1847, avait assassiné sa femme. Celle-ci était la fille du maréchal de Sébastiani ; elle avait eu de son mari dix enfants.

Le duc de Choiseul-Praslin était devenu amoureux d'une jeune femme. Henriette Deluzy, qui était institutrice de ses filles. La duchesse avait remarqué la liaison des deux amants, elle voulut divorcer et ne renonça à ce projet que sur la promesse faite par son mari d'éloigner Mlle Deluzy. Cela se passait au mois de juin 1847. La duchesse ne put s'empêcher de dire : "Jamais mon mari ne me pardonnera !"

Deux mois après, elle était tuée : on la trouva dans sa chambre à coucher, étendue sur le parquet, baignant dans son sang.

"La pauvre duchesse, à écrit Victor Hugo, était à la lettre déchiquetée, tailladée par le couteau, assommée par la crosse du pistolet."

Allard, le chef de la sureté, dit : "C'est mal fait ; les assassins dont c'est l'état travaillent mieux ; c'est un homme du monde qui a fait ça !"

L'enquête ne tarda pas à faire connaître la mésintelligence profonde qui existait entre le duc et la duchesse de la liaison adultère entre le duc et Melle Deluzy.

On arrêta M. de Choiseul-Praslin. Aussitôt il avala une forte dose de laudanum. C'est pendant que la haute cour instruisait son procès qu'il expira.

Le Manitoba.

Jeudi, 9 Mai 1889.

LA POLITIQUE A OTTAWA.

Pendant la session qui vient de finir, la chambre des députés a tenu 65 séances ; le sénat en a tenu 53.

Sir John A. Macdonald a déclaré, jeudi dernier, à la chambre des communes, que la prochaine session aurait lieu au commencement de janvier.

L'hon. M Girard est parti jeudi soir pour retourner à Saint-Boniface. L'hon. M. LaRivière a été retenu dans la capitale par certaines questions concernant les terres et le service postal, qu'il a été impossible de régler durant la session.

La session qui vient de se clore à Ottawa a mis 110 actes nouveaux dans notre recueil de législation. Sur ce nombre, 45 sont des mesures du gouvernement. Le nombre d'ordres et d'adresses votés par la chambre, s'est élevé à 96.

L'honorable M. Abbott a déclaré à ses amis du Sénat qu'il n'avait aucunement l'intention d'abandonner la chambre haute pour retourner aux Communes, ce qui met à néant la rumeur répandue par la presse libérale qu'il doit bientôt se présenter dans le comté d'Argenteuil.

L'hon. M. Dewdney, ministre de l'Intérieur, a promis à l'hon. M. LaRivière, de visiter le district de Provencher dans le cours du mois prochain, afin d'examiner lui-même, en consultant les intéressés, les diverses difficultés qui existent au sujet des titres de terrains sur la Rivière-Rouge et ailleurs.

La rumeur d'une dissolution des chambres avant la fin du présent parlement est contredite et on assure même qu'il y aura une sixième session avant la fin des cinq années, afin de permettre une rédistribution des colléges électoraux, que devra nécessiter le recensement de 1891. Il n'est pas impossible d'obtenir en faveur de Manitoba une augmentation de députés.

Le parlement fédéral a été prorogé jeudi après-midi.

Voici le discours du trône :

Honorables Messieurs du Sénat,
Messieurs de la Chambre des Communes.

En vous relevant du travail ardu que la présente session du parlement vous a imposé, je me réjouis de pouvoir vous féliciter du nombre d'importantes et nécessaires mesures qui ont résulté de vos délibérations. J'ai des raisons d'espérer que l'autorité que vous avez conférée à mon gouvernement, le rendra capable de conclure un arrangement pour établir les communications maritimes par steamers avec l'Europe et l'Asie, par lesquelles le commerce du Canada sera largement augmenté, et le trafic passant par ces lignes de communications grandement développé.

Vous avez aussi fait beaucoup pour étendre les facilités par voies ferrées du Canada et pour accroître leur efficacité.

Je crois que les amendements à l'acte du cens électoral constituent une amélioration importante dont le résultat sera une économie certaine dans l'application de cette loi.

La mesure qui étend les procès sommaires aux provinces maritimes sera sans doute une bonne addition à notre code de procédure criminelle.

Je suis heureux d'apprendre que votre adresse au sujet des frontières d'Ontario, amènera bientôt le règlement de la question principale d'une manière satisfaisante pour les deux parties. Il faut espérer que la loi relative aux droits d'auteur mettra fin à une partie des embarras dont souffrent les imprimeurs et les éditeurs canadiens depuis plusieurs années, sans nuire pour cela aux auteurs canadiens ni à ceux des autres pays.

Vous avez pris des mesures pour arriver à plus d'efficacité et d'économie dans le service des postes, pour faciliter la colonisation de nos terres du Nord-Ouest et pour mieux protéger la vie et la propriété à bord de nos navires. Plusieurs autres mesures, bien que d'une immportance moindre, seront d'une grande utilité pour diriger les affaires d'administration.

Messieurs de la Chambre des Communes :

Vous avez libéralement contribué aux exigences du service civil.

Honorables Messieurs du Sénat,
Messieurs de la Chambre des Communes,

En vous quittant, je dois vous féliciter pour les indices de prospérité qui existent dans toutes les parties du Canada, et pour l'augmentation du revenu qui promet de rencontrer amplement les appropriations de l'année.

J'espère sincèrement que la Providence bénira les travaux de notre peuple durant l'été prochain et lorsque je vous convoquerai de nouveau, je pourrai vous adresser les mêmes félicitations au sujet de la prospérité du Canada.

L'HON. JAMES E P. PRENDERGAST

Le prophète de *L'Ouest Canadien* sort du silence prudent de Conrart, et, dans une sortie à fond de train, il pose carrément que nous sommes la chose de M. LaRivière, sa propriété, tout en trouvant moyen de nous appeler *roquet*, *cantinier*, etc. C'est bien cela, cela ne peut pas être autrement ; c'est M. Prendergast qui le dit.

Il va plus loin encore, mais nous nous reverrons.

Disons d'abord quelle est la tactique de cet habile ministre ? Il veut prendre l'offensive, sachant qu'il a tout à gagner, lui dans ce rôle, s'il peut détourner notre attention de la politique provinciale. C'est là le grand secret de l'hon. James E. P. Prendergast. Mais nous est d'avis, cependant, M. le Ministre, qu'au lieu de ces articles, vous feriez mieux de vous rendre compte de ce qui se dit, autour de vous, parmi vos amis, tout bas ; à haute voix, dans toute la province. Vous pourriez en tirer des leçons qui vous seraient plus profitables pour l'avenir et peut-être plus consolantes.

Nous n'avons pas de ministre français : Voilà la cause du malaise inusité qui règne dans notre population. Autrefois, confiant dans nos représentants et dans notre chef, nous ne nous occupions de politique que durant les élections. Mais aujourd'hui, elles ont eu lieu depuis près d'une année ces élections et chacun discute encore la situation

Nous n'avons pas de ministre français. Appelerons-nous le représentant de notre nationalité le secrétaire-provincial de M. Joseph Martin, cet ennemi des Français et l'autocrate de Manitoba ? Non.—M. Prendergast ne représente plus aucune opinion, aucun parti ; pas même le comté qui l'a élu.

Qu'a-t-il fait durant les deux sessions qui viennent de s'écouler ? Rien.—Et pourtant les plus grands intérêts de la province ont été en jeu, des questions vitales ont été discutées, et il n'a pas osé ou daigné se lever en chambre et se mêler aux débats.

Nous avons vu les autres ministres prendre une part des plus actives aux travaux de la législation, et lui........ rien ; il se taisait.

Nous avons subi cette humiliation, d'entendre des anglais dire en souriant ironiquement, après certaines discussions, celle du contrat du Northern Pacific entre autres : "Oh ! celui-ci, il ne compte pas ; c'est M. Prendergast, le ministre français."

Le gouvernement a fait imprimer et distribuer un pamphlet intitulé : "Manitoba and its Resources." Des centaines de Canadiens-français en ont fait la demande ; on le leur a expédié en anglais. M. Prendergast a-t-il seulement représenté au gouvernement la nécessité de faire publier ce pamphlet en français ?

Pourtant, nous devons l'avouer, cette conduite ne résulte pas de l'incapacité ; c'est plutôt apathie et c'est pire

Nous n'avons pas approuvé l'entrée du secrétaire-provincial dans le cabinet Greenway, dans son intérêt surtout. Mais nous espérions qu'il réussirait à faire oublier sa volteface, en faisant servir sa belle intelligence, ses connaissances étendues, son éloquence, tous les dons dont la Providence l'a comblé dans l'intérêt de son pays et de ses compatriotes. Au lieu de cela, où en est-il arrivé ? A justifier l'épithète de valet de Martin que tous lui appliquent.

Nous n'avons pas de ministre français : M. Prendergast n'est plus qu'une cause de discorde parmi ses rares partisans, une source de faiblesse pour son parti et pis encore pour le parti français.

Les députés élus pour le supporter n'en veulent plus. Il le sait et il reste, en attendant qu'il se case, disent ses amis. Le plus tôt, sera le mieux pour lui et pour nous. Qu'il s'en aille ! Qu'il s'en aille !

Nous n'avons pas de ministre français : M. Prendergast à peine arrivé au pouvoir n'est plus qu'une ruine politique. Cet homme qui n'a pas encore de passé, n'a déjà plus d'avenir, écrasé qu'il est à tout jamais par le présent.

Nous n'avons pas de mauvais vouloir contre M. Prendergast personnellement, au contraire, en lui disant aujourd'hui des vérités dures, peut-être, nous ne cédons à aucun motif de haine ou de rancune. Nous croyons faire notre devoir. Et en cela nous sommes encore plus ses amis que ceux qui font brûler à sa face quelques grains d'un encens adultéré—en s'efforçant d'en faire passer toute la fumée sous leur nez.

REPONSE AUX INVECTIVES.

LA PROPRIÉTÉ DU MANITOBA.

Tout ce que rapporte à ce propos M. Prendergast (James-Emile-Pierre) est un tissu de *faussetés voulues*, pour nous servir de deux mots favoris du grand ministre qui croit représenter le parti français dans le cabinet Greenway, et nous le démentons le plus formellement possible. Quoique dise le grand homme, ça ne nous enlèvera pas nos droits à la propriété mobilière et immobilière du *Manitoba* : ça n'invalidera pas les titres que son honneur le lieut.-gouverneur Royal nous a fait tenir par l'entremise de son avocat M. Isaac Campbell, M.P.P., et ceux que MM. Archibald & Howell, avocats bien connus de Winnipeg, nous ont fait parvenir par M. Edward R. Lloyd, trésorier de la ville de Saint-Boniface, chargé par M. W. L Tait de le représenter dans la vente qu'il nous a fait de sa propriété.

Oui, M. Prendergast, nous sommes la chose de M. LaRivière, en ce sens que nous savons reconnaître ce qu'il a fait et fait encore pour nous. Nous savons lui devoir une grosse dette de reconnaissance et nous tâchons de n'être pas au-dessous de nos obligations. M. LaRivière n'est pas le seul qui nous ait aidé en des circonstances difficiles, et nous savons aussi le reconnaître.

Pouvez-vous dire la même chose vous, M. James E. P. Prendergast ? Irez vous jusqu'à prétendre ne rien devoir à celui qui vous a pris au bas de l'échelle et vous a fait monter petit à petit. Alors que M. LaRivière était au gouvernement local vous n'aviez que des paroles de miel pour lui. Mais il ne fut pas sitôt tombé du pouvoir que vous lui avez tourné le dos. Vous ne vous en êtes point tenu là seulement :—vous avez eu le peu de cœur de travailler de toutes manières contre celui qui a été un de vos plus grands bienfaiteurs, et, en particulier, l'on vous a vu travailler jour et nuit contre lui dans l'élection de Provencher. On sait avec quel beau résultat pour vous. Oh, la grande influence que vous avez, M. le ministre français !

C'était d'hommes comme vous dont Lacordaire voulait parler, lorsqu'il disait : *qu'un homme qui sacrifie ce qu'il a cru ou ce qu'il a aimé était pour lui l'objet d'une invincible répulsion.* Ces deux vers de Lafontaine peuvent encore trouver leur application ici :

> Quant aux ingrats, il n'en est point
> Qui ne meure enfin misérable.

Vous pouvez continuer votre œuvre de dénigrement, M. le ministre, et ceux qui, comme vous, pensent mal de nous, ne nous font point de tort.

⁂

L'AFFAIRE CHÉNIER.

Le dernier mot de M. le ministre Prendergast en cette affaire, c'est qu'il a la corroboration de M. Chénier et que nous ne l'avons pas.

Notre dernier mot, à nous, ce sera la répétition de questions auxquelles l'on n'a pas encore daigné répondre :

M. Chénier a consenti ! Mais pourquoi M. Prendergast a-t-il consenti lui ? Il est le seul représentant français au cabinet et par conséquent le défenseur naturel et le protecteur de nos nationaux. Que serait-il arrivé, si M. Chénier n'eut pas consenti ?

Quel grand défenseur de nos droits nous avons !

⁂

CES AFFAIRES MUNICIPALES.

Dans un de nos derniers articles, nous conseillions au confrère de *L'Ouest Canadien* de nous parler des grands travaux de son ministre français, et que s'il voulait absolument parler scandale, affaires louches, etc., il pouvait appuyer sur certaines affaires de municipalités.

En réponse, M. Prendergast, ministre, nous lance une bordée d'injures et fait rien moins qu'apprendre au petit nombre qui ne le savait pas auparavant, qu'il est évidemment un de ceux auxquels le bonnet va parfaitement.

Des affaires de quelle municipalité, M. le ministre, nous faudrait-il parler pour nous faire trainer plus vite par vous devant le tribunal civil ?

⁂

Le chroniqueur de *L'Ouest Canadien*, M. Boissonneau alias *Piésis*, s'acharme de plus en plus à l'hon. M. LaRivière. Evidemment, le député de Provencher pourrait bien se trouver dans de mauvais draps en fin de compte.

UN NOUVEAU TRESORIER-PROVINCIAL.

L'hon. M. Jones qui passait presque tout son temps à Brantford, Ont., a enfin donné sa démission comme trésorier-provincial.

Le colonel McMillan, député de Winnipeg centre, a prêté le serment d'office mardi pour lui succéder.

Ce changement ministériel va nécessiter une élection dans Winnipeg-Centre, et peut-être deux, car il est rumeur que M. Jones abandonera aussi le mandat de député de Winnipeg-Nord.

On rapporte que M. W. F. Henderson sera l'adversaire de M. McMillan.

La date de l'élection a été fixée hier. L'appel nominal aura lieu le 18 courant et la votation une semaine plus tard.

Le Dr. Henderson a été nommé officier-rapporteur et il a localisé comme suit les différents bureaux de votation :

1. No. 10, rue James Est—A, V et W ;
2. No. 68, rue McDermott Ouest—B et E ;
3 No. 92, rue Princesse—C et N ;
4 No. 22, rue McDermott Ouest—D et J ;
5. No. 36, rue Princesse—F, K, R, Q et U ;
6. No. 43, rue du Marché Ouest—G et L ;
7. No 64, rue McWilliam Ouest—H et T ;
8. No. 80, rue McDermott Ouest—I, S et Y ;
9. No. 461, rue Principale—Mc et O ;
10. No. 557½, rue Principale—M et P.

LA SAINT-ALEXANDRE.

La fête patronale de notre vénéré archevêque a été, comme on devait s'y attendre, chômée avec éclat dans Saint-Boniface et dans nos maisons d'éducation en particulier. Au Pensionnat et au Collège de Saint-Boniface, ainsi qu'aux institutions de Winnipeg, on a voulu, comme par le passé, laisser entendre que l'on sait apprécier hautement les sacrifices qui ont été faits par le grand prélat pour nos maisons d'éducation, et l'intérêt constant qu'il porte à toutes.

Jeudi, Mgr l'Archevêque se rendait au Collège où la belle adresse suivante lui fut présentée :

A Sa Grandeur, Monseigneur Alexandre Antonin Taché, O.M.I., Archevêque de Saint-Boniface, Manitoba.

Monseigneur,—

C'est avec un bonheur toujours nouveau que nous saluons le retour d'une des fêtes de Votre Grandeur. Nous sommes donc heureux, à l'occasion de l'anniversaire où l'Eglise honore votre glorieux Patron, de vous renouveler le témoignage de notre respect, de notre amour et de notre reconnaissance.

A l'exemple du grand saint Alexandre, du glorieux Pontife Romain qui convertit à la foi chrétienne une grande partie de la noblesse de Rome, vous aussi, Monseigneur, vous avez amené au bercail du Christ, au milieu des peuples dont la Divine Providence vous avait confié l'apostolat, nombre de brebis qui ignoraient encore le Divin Pasteur. Cette pensée doit raviver dans le cœur de toutes vos ouailles leurs sentiments d'admiration, de respect, je dirai même de vénération envers Votre Grandeur.

Mais nous, jeunes gens, nous aimons mieux saluer en votre personne vénérée, le protecteur et le bienfaiteur de l'éducation chrétienne. Nous savons, pour en avoir éprouvé les bienfaisants effets, tout l'intérêt que vous portez à la jeunesse de vos maisons d'éducation, et, en particulier, au Collège de Saint-Boniface. Nous savons que vous voyez en elle l'espoir de la patrie et de la religion. Nous croyons donc répondre aux sentiments de votre cœur d'Evêque et de Père, en vous souhaitant en ce jour des années encore nombreuses, non-seulement pour le progrès et l'affermissement de la grande œuvre de civilisation et d'évangélisation dont vous avez été l'infatigable promoteur, mais aussi pour la réalisation des desseins de Votre Grandeur au sujet de vos maisons d'éducation, et surtout de votre collège, qui doit être comme une pépinière d'apôtres pour perpétuer votre grande œuvre.

Daigne le grand saint Alexandre, votre glorieux Patron, nous obtenir la grâce d'accomplir ce vœu de votre cœur.

Daigne le cœur de Jésus, que nous invoquerons à cette fin dans notre communion de demain, vous accorder le bonheur d'en voir la complète réalisation.

Vos enfants respectueux et reconnaissants.

LES ÉLÈVES DU COLLÈGE DE SAINT-BONIFACE.

Dans la soirée du même jour, c'était le tour du Pensionnat de Saint-Boniface.

Voici le programme bien rempli qui a été exécuté :

PROGRAMME.

Grand Chœur..........Venez mes Sœurs
ADRESSE.
Delle M. Gingras.
La Norma..........[Leybach]
Delle B. Samson.
Duo :—The Bees..........[Battman]
Woodland Echo..........[Wilson]
Delle E. Cyr.
Duettino—Les Cascatelles......[Gobbaerts]
Delle L. Marion et N. Clark.
Athalie..........[1er et 2è actes] [Racine]
Grande Marche de Concert..[Wollenhampt]
Delles M. Gingras et J. Erwin.
Chants Canadiens..........[Beaubien]
Solos :—Delles J. Delorme et A. Hamel.
Duo :—La Cerenentola..........[Czerny]
Delles A. Gingras, A. Despars, B. LaRivière et A. Kittson.
A Juvenile Offering..........
Grand Chœur :—Chant de Fête...[Battman]
ADRESSE.
Delle E. Hill.
Sortie :—God save the Queen.

Nous voudrions pouvoir faire un rapport complet de cette jolie séance, mais le cadre de notre journal ne nous le permet pas.

Les 1er et 2me actes d'Athalie ont été très bien interprêtés par les jeunes demoiselles suivantes qui remplissaient les différents rôles :

Joad, Delle J. Delorme ;
Josabeth, Delle C. Michaud ;
Zacharie, Delle F. Dubuc ;
Joas, Delle G. LaRivière ;
Salomith, Delle B. Roy ;
Athalie, Delle C. Carrière ;
Agar, Delle O. Bonin ;
Abner, Delle E. Marion ;
Mathan, Delle E. Desautels ;
Un chœur de jeunes filles.

Ce qui nous a agréablement impressionné aussi, c'est cette offrande de fleurs faites par les plus jeunes élèves, Rien de plus délicat.

Melle Hill a fait la lecture d'une adresse en anglais et Melle Gingras a donné l'adresse suivante :

A Sa Grandeur Monseigneur A. A. Taché, O.M.I., Archevêque de Saint-Boniface.

Monseigneur,—

Après les douces joies de votre heureux retour rien ne pourrait être plus agréable au cœur de vos enfants que d'anticiper la belle et joyeuse fête du trois mai. Aussi, nos jeunes âmes attentives aux douces et bienfaisantes émotions, répondent en ce moment avec bonheur à la suave invitation et entonnent dans une ineffable allégresse l'hymne d'amour auquel répondra le concert de félicitations et d'hommages accoutumés que les échos porteront partout sur la vaste étendue de votre Archidiocèse.

La note qui domine cette fois, Monseigneur, est une note bien harmonieuse d'actions de grâces pour l'espoir rendu à vos enfants que les jours d'épreuves ne sont plus. Oh oui, reconnaissance au cœur aimant de Jésus qui a enfin entendu les supplications de votre peuple ; aussi chaque soir de ce beau mois, lorsque convoquées à l'autel de notre douce Mère du Ciel, nous épancherons à ses pieds nos âmes reconnaissantes. Oh ! avec quelle filiale confiance nous lui demanderons que cette maison que nous aimons si heureuse de l'honneur de vous posséder puisse longtemps encore jouir du bonheur de vous environner de son respect et de sa vénération.

Veuillez donc avoir pour agréable, Monseigneur, l'humble tribut que vous apportent des enfants reconnaissantes et qui animés de sentiments d'amour et de vénération, vous demandent humblement votre bénédiction.

LES ELÈVES DU PENSIONNAT DE SAINT-BONIFACE.

2 Mai 1889.

Vendredi matin, notre population se rendait en foule à la cathédrale pour assister à la messe selennelle qui devait y être célébrée. S. G Mgr. Taché assistait ainsi que la plupart des membres du clergé tant séculier que régulier de Saint-Boniface et des paroisses environnantes. Le sermon de circonstance fut donné par l'abbé Dufresne, curé de Lorette. L'éloquent prédicateur fut très goûté par tous ceux qui étaient présents. Les deux points suivants furent développés : 1o. Considérons ce que la croix fut pour N. S. Jésus-Christ. 2o. Ce qu'elle doit être pour nous.

Lundi, c'était le tour de l'Académie Sainte-Marie de Winnipeg. On nous dit qu'une très agréable petite fête avait été préparée.

LETTRE DE M. L'ABBE GEORGE DUGAS.

(Pour *Le Manitoba.*)

Sainte-Anne des Plaines,
4 mai 1889.

Monsieur le Directeur,

Les citoyens de Sainte-Anne qui étaient allés à Manitoba pour visiter le pays sont revenus enchantés de ce qu'ils ont vu. J'ai eu le plaisir de converser avec M. Limoges le lendemain de son arrivée ; ce Monsieur était parti pour aller s'assurer par lui-même si vraiement, le pays était aussi avantageux qu'on le lui avait dit. J'avais hâte de connaître ses impressions. Aussi la première question que je lui ai faite a été : Comment avez-vous trouvé Manitoba ? "Bien plus beau, me dit-il, que je ne le croyais ; j'ai été surpris mais surpris avantageusement. Les terres les plus belles que nous avons par ici n'ont rien de comparable à celles de la province de Manitoba. C'est, je le crois, un sol unique au monde. Il n'y a rien d'exagéré dans tout ce qu'on écrit pour louer ce pays-là, et si les Canadiens par ici avaient su combien ces terres sont fertiles et avantageuses la province serait aujourd'hui remplie de nos compatriotes."

Ce Monsieur doit retourner à Saint-Boniface au mois de juin pour acheter des terrains ; non pas pour lui-même, mais pour quelques personnes de la paroisse de Sainte-Anne, auxquelles il s'intéresse.

Malheureusement, après ces beaux et bons témoignages, il reste toujours des incrédules, qui prennent plaisir à faire des objections sur des points mille fois éclairés. C'est toujours le même refrain qui revient. Pourquoi dépeupler la province de Québec ? On a beau dire qu'il ne sagit pas de cela du tout ; que ceux qui sont bien chez eux doivent y rester, qu'on fait appel seulement à ceux qui, pour une raison ou une autre, sont obligés de partir parcequ'ils n'ont pas les moyens de s'établir dans leur paroisse ni dans la province de Québec. N'importe. L'objection est là dans la tête et elle est beaucoup plus difficile à arracher qu'une souche dans une terre neuve. Pendant ce temps-là les jeunes gens émigrent aux Etats-Unis.

Cette année, dans la province de Québec, le printemps est venu beaucoup plus tôt que de coutume ; malgré cela, quelle différence d'avec Manitoba ! Ici, les animaux n'ont pas encore goûté à l'herbe, tandis que là-bas ils sont déjà dans les prairies depuis bientôt un mois et demi. Du côté de Québec, les semences ne sont pas encore commencées ; et dans les environs de Montréal elles ne sont commencées que depuis huit jours à peine. A Manitoba ont dit qu'elles sont finies et qu'en plusieurs endroits le grain commence à lever.

Nous avons eu un temps des plus maussades depuis huit jours ; il a plu presque continuellement et la température est froide. Hier soir, le thermomètre ne marquait que 4 degrés centigrades au-dessus de zéro ; ce soir il n'est guère plus haut.

J'ai vu M. l'abbé Beaudry lundi dernier ; il se prépare pour accompagner les familles qui doivent partir au mois de juin pour Manitoba. Il m'a dit qu'il recevait une quantité de lettres toujours ; il doit aller donner des conférences ces jours-ci. Je descendrai à Québec le 16 mai. J'espère que sur la route j'aurai occasion de parler de Manitoba dans les places où l'on m'a invité.

Au revoir, cher M. Trudel, je salue tous mes amis de Saint-Boniface.

G. DUGAS, Ptre.

L'ECOLE DES BEAUX-ARTS A OTTAWA.

Vendredi dernier, avait lieu à l'école des beaux-arts d'Ottawa, une exposition des travaux des élèves de cette importante institution.

L'élève qui, cette année, de même que l'année dernière, s'est le plus distingué est M. Olier Prud'homme, frère de l'hon. juge et de MM. Philorum et Joseph Prud'homme, de Saint-Boniface, et conséquemment presque Manitobain.

M Prud'homme exhibait plus de quarante dessins tout-à-fait artistiques. Son Excellence le gouverneur-général Lord Stanley de Preston, en lui remettant les prix gagnés, l'a félicité de ses succès. L'hon. M. LaRivière, M P., et M. T. M. Daly, M.P., assistaient tous deux à cette cérémonie et se sont joints aux nombreux admirateurs du jeune artiste.

Nouvelles Religieuses.

—Sa Grandeur Mgr. Taché est partie hier matin pour Saint-Jean-Baptiste et elle doit revenir aujourd'hui.

—MM. les abbés Turcotte et Cameron seront ordonnés sous-diacres samedi à la cathédrale de Saint-Boniface.

—Le Rév. Père Hamel, supérieur des Jésuites du Canada, est arrivé avant-hier à Saint-Boniface, pour visiter les institutions de la Compagnie ici et à Brandon.

—Le Rév. Père Drummond, S.J., est revenu à Saint-Boniface hier.

—La Basilique de Sainte-Anne de Beaupré sera solennellement consacrée jeudi prochain dans la matinée. Voici l'ordre réglé pour la cérémonie : Son Eminence le cardinal Taschereau consacrera la Basilique et le maître-autel, dédié à Sainte-Anne ;

S. G. Mgr Fabre, archevêque de Montréal, l'autel de N.-D. du Perpétuel-Secours ;

S. G. Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa, l'autel de Saint-Joseph ;

S. G. Mgr Laflèche, évêque des Trois-Rivières, l'autel de Saint-Alphonse ;

S. G. Mgr Langevin, évêque de Rimouski, l'autel de Saint-Joachim ;

S. G. Mgr Racine, évêque de Sherbrooke, l'autel de la Sainte-Famille ;

S. G. Mgr Moreau, évêque de Saint-Hyacinthe, l'autel du Sacré-Cœur.

—On vient de commencer les fondations d'un nouveau temple catholique sur la rue Saint-Antoine, à Montréal.

Cette nouvelle église est destinée aux catholiques parlant la langue anglaise. La nouvelle paroisse qui portera le nom de Saint-Antoine, sera formée par les Irlandais et Anglais catholiques qui sont résidents dans les paroisses de Saint-Joseph, de la rue Richmond, et de Sainte-Cunégonde.

La nouvelle église sera construite sur la rue Saint-Antoine, entre les rues des Seigneurs et Chatham. Vu la générosité bien connue de nos concitoyens irlandais, il n'y a pas de doute que le nouveau temple sera magnifique.

—Mgr Richard Alphonse O'Connor, le troisième évêque du diocèse de Peterboro, a été sacré à la cathédrale de cette ville mercredi dernier. Mgr Cleary, de Kingston, était l'évêque consécrateur, et Mgr Welsh, de London, a fait le sermon de circonstance.

Le nouvel évêque est né à Listowel, Kerry, Irlande, en 1838 Venu jeune au Canada, il fit ses études au collège Saint-Michel, de 1852 à 1858. Il étudia ensuite la théologie au grand séminaire de Montréal. Les ordres mineurs lui ont été conférés par Mgr Bourget. Il fut ordonné prêtre par Mgr Lynch en 1861, et servit comme vicaire à Toronto jusqu'à l'année suivante, alors qu'il succéda à M. l'abbé Mulligan. Il devint successivement curé à Niagara, Adjala et Barrie. Il tenait depuis 1870 la cure de cette dernière localité quand il fut appelé au siège épiscopal de Peterboro.

A Saint-Jacques l'Achigan, Qué., vient de mourir, a un âge avancé, Dame Cécile Boucher, épouse de M. François Prud'homme. Madame Prud'homme était la sœur de Madame Lépine, mère de M. Ambroise D. Lépine, de Saint-Boniface et de M. Maxime Lépine de Batoche. Elle était aussi la tante de Mesdames Hormidas et Joseph Granger, de LaBroquerie.

La défunte était douée de toutes les qualités de la femme forte. Elle a emporté les regrets de sa famille et des nombreux amis que sa bonté et son affabilité lui avaient faits.

Nos plus vives condoléances.

PERSONNEL.

M. Roger Goulet, actuellement à Ottawa, se propose d'aller visiter le vieux Québec avant de revenir à Saint-Boniface.

M. Jean Chouvenc, de Saint-Etienne, Loire, (France), vient d'arriver à Saint-Boniface avec l'intention de s'y fixer.

Son Honneur le lieut-gouverneur Royal, était ici dimanche dernier.

M. Joseph Picard est rendu à Vancouver avec sa famille.

M. Joseph Lambert, de Toledo, Ohio, E. U., est en promenade chez son frère, M. Olivier Lambert, de LaBroquerie.

Nous lisons dans *Le Courrier de Saint-Hyacinthe* : M. Bernard Racicot, de Saint Simon, part pour le Manitoba, où il va établir un magasin général à Saint-Pierre. Homme de talent et d'énergie, M. Racicot ne peut manquer de rencontrer le succès dans l'ouest.

L'hon. sénateur Girard est revenu d'Ottawa samedi dernier.

L'hon. M. LaRivière n'est revenu aujourd'hui même.

Nos deux représentants ne paraissent pas avoir trop souffert des longs travaux de la session qui vient de se terminer.

Perdu une dizaine de clés retenu par un anneau. Prière de les rapporter à nos bureaux.

PETITES NOTES DE L'ASSOCIATION ATHLETIQUE DE SAINT-BONIFACE.

L'hon. Juge Dubuc a daigné accepter le titre de président honoraire de l'association. Nous ne saurions trop louer l'honorable Monsieur de cette marque de haut intérêt qu'il porte à la jeunesse, ainsi que du grand encouragement qu'il lui donne.

⁂

Samedi dernier l'Association a joué une partie de *Base Ball* contre le club du *Free Press*. Malgré le grand vent, la partie a été très animée de chaque côté. Il y avait un grand nombre de spectateurs qui ont paru prendre beaucoup d'intérêt. La victoire s'est décidée en faveur du club de l'Association. Les points étant de 34 à 15. Voici les joueurs des deux clubs :

Association—R. Péloquin c.; M. McDermott p.; H. McDermott 1 b.; J. Cusson 2 b.; H. Lloyd 3 b ; O. Manseau ss.; A. McDermott r.f.; G. Jean l.f.; C. Cusson c.f.

Free Press—W. Winstanley c.; W. H. Youhill p.; S. Youhill 1 b.; W. Buchanan 2 b.; P. Lavallée 3 b.; C. Ruttledge s.s.; H. Garwood l.f.; W. F, Payne c.f.; W. Lockhart r.f.

Le *Free Press* a un bon club qui a déjà remporté des victoires depuis que la saison des jeux est ouverte. Le club de l'Association fera certainement un club de premier ordre pour des amateurs surtout avec d'aussi forts joueurs que MM. R. Péloquin, H. McDermott &c. Souhaitons que l'association ne remporte que des victoires.

⁂

L'Association ne s'occupera pas seulement de *Base Ball*, &c., elle doit sous avoir une salle d'exercises musculaires, M. P. Lavallée, l'acrobate bien connu de Winnipeg, s'est généreusement offert à donner des leçons de gymnastique aux membres. Nous sommes heureux de constater que l'Association marche dans la vie du progrès et qu'elle deviendra certainement une société qui fera honneur à Saint-Boniface si chacun des membres montre de la bonne volonté.

⁂

Le club de *Base Ball* de l'Association devra, dit-on, lancer un défi a certain autre club pour jouer le 24 de mai prochain, jour de la fête de la Reine.

NAISSANCES.

ROBILLARD—En cette paroisse, le 3 mai, Madame Joseph Robillard, une fille.

BERTRAND—En cette ville, le 4 courant, Madame S. A. D. Bertrand, un garçon.

LÉONARD—A Lorette, le 7 courant, Madame Stanislas Léonard, une fille.

DUFAULT—A Lorette, le 7 courant, Madame Octavien Dufault, une fille.

BRISSON—A Sainte-Anne, le 29 avril dernier, Madame Damase Brisson, un garçon.

MARIAGES.

PLAMONDON-PÉLOQUIN — A Saint-Jean-Baptiste, le 30 avril dernier, par le Rév. M. N. Pelletier, curé de Saint-Joseph, M. James Plamondon à Melle Léona Péloquin.

RICARD-ANTAYA—A Saint-Jean-Baptiste, le 30 avril dernier, par le Rév. M. N. Pelletier, curé de Saint-Joseph, M. Onésime Ricard à Melle Alphonsine Antaya.

SALÉ-LAVOIE—A la cathédrale, le 7 courant, par M. l'abbé Messier, vicaire, M. Paul Emile Salé, organiste, à Dame Veuve Zotique Lavoie, née Marie-Louise Pétrin.

DECES.

LARENCE—A Saint-Vital, le 2 mai, à l'âge de 8 ans, Marie-Louise Larence.

LANDRY—En cette ville, le 2 courant, à l'âge de 72 ans, M. Joseph Landry.

A L'ENCLOS.

Un étalon noir de 2 ans, portant sur la hanche droite la marque D.P., du blanc au front et au bas du pied droit, sera, s'il n'est réclamé, mis à l'enchère le 14 juin prochain, par

MOISE GOULET,
Gardien d'Enclos,
Saint-Pierre.

3ins.9.5.89.

Municipalite de LaBroquerie.

AVIS.

Est par les présentes donné :

1o. Que le rôle d'évaluation de 1889 pour la municipalité de LaBroquerie est fait.

2o. Que le public pourra examiner le dit rôle au bureau du soussigné pendant les 25 jours qui suivront la présente date.

3o. Que les personnes désirant porter plainte contre le dit rôle devront le faire dans le délai fixé pour la dite révision.

4o. Que le conseil siègera en cour de révision le 3 juin 1889, dans la salle municipale, à 10 heures a. m., pour recevoir toutes plaintes contre le dit rôle.

Donné à LaBroquerie, en mon Bureau, ce 29ème jour d'avril, A.D. 1889.

F. X. NORMANDEAU,
Greffier.

Municipalité de LaBroquerie, 29 avril 1889. 3ins 2 5 89

Municipalite de Montcalm.

AVIS.

Est par le présent donné :

1o. Que le rôle d'évaluation de 1889 pour la municipalité de Montcalm est le rôle d'évaluation en force pour 1888.

2o. Que le public pourra examiner le dit rôle au bureau du soussigné pendant les 25 jours qui suivront la présente date.

3o. Que les personnes désirant porter plainte contre le dit rôle devront le faire dans le délai fixé pour la dite révision.

4o. Que le conseil siègera en cour de révision le 1er juin 1889, à la station Letellier, dans la salle municipale, à 10 heures a. m., pour recevoir toutes plaintes contre le dit rôle.

Donné à Saint-Jean-Baptiste, en mon bureau, ce 25ème jour d'avril, A.D. 1889.

JOSEPH BARIL,
Greffier.

3ins 28 4 89

Chronique Locale.

—Pour un bon habillement, à bon marché, allez chez F. E. Verge.

—Pendant la semaine finissant lundi dernier, il est arrivé 1,162 émigrants.

—M. Philéas Richard a acheté la propriété de M. Basile Lloyd sur la rue Notre-Dame.

—Les briqueteries de Saint-Boniface seront en pleine opération la semaine prochaine.

—Il a été fait le même nombre de demandes de licenses pour Saint-Boniface cette année.

—Pour vos tweeds, serges noires, serges de couleurs, allez chez F. E. Verge.

—Nous attirons l'attention spéciale de nos lecteurs sur la nouvelle annonce de M. C. A. Gareau.

—Samedi dernier, le feu a consumé à Saint-Vital plus de 50 cordes de bois appartenant à l'archevêché.

—A Winnipeg, les libraires, les bijoutiers, les épiciers, les marchands chaussures, de musique et de marchandises sèches, ont convenu de fermer leurs établissements à 7.30 p.m.

—Le *Sun* de mardi annonce que M. Bull, gérant de la manufacture de savon de cette ville, a écrit au conseil de ville de Winnipeg pour demander une exemption de taxes. Si le conseil accorde cette exemption la compagnie établira sa manufacture à Winnipeg.

—Pour avoir un bon chapeau, dans les formes les plus nouvelles, allez chez F. E. Verge.

—Les pluies des deux derniers jours ont fait un bien immense à nos campagnes. De tous côtés, nous viennent les nouvelles les plus encourageantes. Le grain commence à sortir de terre et en maints endroits les semailles sont terminées. Par toute la province, on a ensemencé une étendue de terrain bien plus considérable.

—Pour de bonnes chaussures, à bon marché, allez chez F. E. Verge, à l'enseigne de la botte d'or.

—L'élection des membres du barreau vient d'avoir lieu. Voici quel en a été le résultat : MM. H. J. Macdonald, J. H. D. Munson, A. Haggart, G. Davis, A. E. Richards, J. A. M. Aikins, C.R., Isaac Campbell, T. S. Kennedy et J. W. H. Wilson pour le district judiciaire de l'est; M. W. J. Cooper pour le district judiciaire du centre et M. T. M. Daly pour le district judiciaire de l'ouest.

—Les marchands des paroisses environnantes et les communautés religieuses ne peuvent faire mieux que de venir chercher une liste de nos prix du département de gros. Nous importons directement des meilleures manufactures des Etats-Unis et de l'Est, et beaucoup de maisons de gros ne peuvent rencontrer nos prix, surtout pour les thés et le sucre. Avec le capital et l'expérience, nous avons l'avantage d'acheter les meilleures marchandises à des prix très modérés.

ANDERSON & LEMIEUX.
245 rue Principale.

—Winnipeg a été visité par un terrible incendie dimanche soir. Le feu se déclara dans une bâtisse en bois non loin du coin sud-ouest des rues Principale et Common, et comme le vent soufflait avec force, il se communiqua avec rapidité à tout un long pâté de petits magasins adjacents et enfin à une bâtisse considérable évaluée à $8,000, propriété de M. Freeman. Tout a été consumé et les pertes s'élèvent à environ $35,000. Voici les noms de ceux qui occupaient les bâtisses incendiées :

Thos. Lyons, marchand de chaussures ;
Geo. A. Anderson, marchand de farine et de fruits ;
Madame Anderson, marchande de fruits ;
M. Millstone, marchand de meubles ;
Simon Ripstein, salle d'encan et marchand de hardes ;
Madame Parmenter, libraire ;
Bell & Frères, épiciers ;
C. A. Baskerville & Cie., marchands de fer ;
Ed. McKeown, propriétaire de l'hôtel *Nickel Plate ;*
Synagogue juive et quelqnes autres petites bâtisses.

Chronique de la Province.

Saint-François-Xavier.

7 Mai.—La pluie abondante qui est tombée ici, hier, nous est venue tout à propos ; ce matin la campagne est verdoyante, et le grain a une très belle apparence. Voilà de quoi réjouir le cœur du cultivateur.

—Jamais, dans Saint-François-Xavier, il ne s'est fait d'aussi fortes semailles que cette année. D'immenses champs qui étaient demeurés incultes les années dernières, sont aujourd'hui tous ensemencés, et offrent un agréable conp d'œil. Courage, braves travailleurs, livrez-vous avec confiance aux nobles travaux de l'agriculture, et l'abondance, la richesse fleuriront sous vos efforts énergiques.

—La semaine dernière, M. Préfontaine, un nouveau colon qui est établi depuis peu parmi nous, voyait arriver de Belœil son épouse, sa jeune famille et son vieux père, riche et estimé cultivateur de la province de Québec. Ce brave homme est tellement enchanté de l'aspect florissant qu'offre notre paroisse qu'il a, dit-on, l'intention de revenir l'automne prochain avec sa famille pour se fixer parmi nous. Nos souhaits à cette entreprenante et courageuse famille.

—M. Constant Perras, respectable concitoyen de cette paroisse, qui a atteint l'âge assez avancé de 44 ans, sans avoir éprouvé jusqu'à ce jour le besoin de se donner une compagne, doit partir ces jours-ci pour la province de Québec. Tous s'accordent à dire qu'il ne reviendra pas seul, et que le Manitoba a trop besoin de se peupler pour encourager ce célibat louable d'ailleurs. Donc, aux vieux célibataires qui liront ceci, payez, vous aussi, votre tribut à la belle œuvre de la colonisation.

HECTOR D.

Echos du Nord-Ouest.

Régina.

2 mai.—La *Gazette Officielle* des Territoires annonce hier que les sections 30, 31, et ces parties des sections 29 et 32, sises à l'ouest de la rivière Saskatchewan, dans le township 42, rang 1 ; les sections 6, 7 et ces parties de 5 et 8, sises à l'ouest de la rivière Saskatchewan, dans le township 43, rang 1, le tout à l'ouest du troisième méridien, formeront un district scolaire sous le nom de "Le District Scolaire Public Catholique de Bélanger, No 25, des Territoires du Nord-Ouest."

Et à la première assemblée des contribuables tenue à Saint-Laurent, dans le dit district le 4 mars dernier, MM. Abraham Montour, senior, Daniel Charette et Elie Nault furent élus syndics.

—Une école catholique romaine a été aussi établie à Qu'Appelle, sous le nom de "l'Ecole Catholique Séparée de Saint Alexandre, No 10, des Territoires du Nord-Ouest." et à la première assemblée des contribuables tenue à Qu'Appelle Station, le 18 février dernier, MM. John McKinnon, Wm Lehane et Joseph Beauchamp ont été élus syndics.

—Les termes de la cour suprême pour le district judiciaire d'Assiniboia Ouest seront tenus aux dates et endroits suivants : Régina—Le 3ème mardi de mars, juin et décembre, chaque année.

Moose-Jaw—Le 2ème mardi d'avril et octobre, chaque année.

Swift-Current—Le 3ème mardi d'avril et octobre, chaque année.

Qu'Appelle Station—Le 1er mardi d'avril et octobre chaque année.

Fort-Qu'Appelle—Le 1er mardi de mai et novembre. chaque année.

Edmonton.

20 avril.—La nouvelle que les moulins à scie de MM. Lamoureux & Frères, sur leur limite, à l'extrémité ouest de Stony Plain sont devenus la proie des flammes, jeudi, le 11 avril. Le feu commença entre les 4 et 5 heures du matin, et quand on s'en aperçut, il était trop tard pour sauver quoi que ce soit. La chaudière fit explosion. Les machines à bardeaux et à blanchir le bois ne sont pas trop endommagées. A peu près huit mille pieds de bois et huit mille barbeaux ont été consumés. On est parvenu après des efforts réitérés, à sauver 300,000 pieds de bois. Les pertes sont évaluées à $5,000, et il n'y a pas d'assurance.

AGRICULTURE.

—

DE L'INSTRUCTION DES JEUNES FILLES.

—

Un proverbe français, vrai dans tous les pays, dit que : " La femme et non le maçon fait et défait la maison."

Nous le répétons : c'est à la femme du cultivateur qu'il appartient d'apporter la régularité dans les opérations de la ferme, d'éclairer son mari sur le résultat, en tenant note de tout, pendant que le chef d'exploitation veille à l'extérieur. Mais il faut pour cela qu'une instruction appropriée à leur condition rende les jeunes filles de la campagne capables de concourir à la prospérité du ménage par la tenue d'une comptabilité agricole simple et claire, telle qu'il la faut pour aider les populations rurales à obtenir ce qui, dans une société bien organisée, ne devrait manquer à personne : l'aisance par le travail.—*La vie des champs.*

MOYEN POUR BLANCHIR LA LAINE.

—

Pour une livre de laine filée, on prend deux livres de craie blanche pulvérisée et mêlée avec de l'eau de rivière, en consistance de bouillie ; on y pétrit la laine pour la bien imprégner et on la laisse sécher pendant vingt-quatre heures ; ensuite, on la frotte bien et on la lave avec de l'eau pour en faire sortir toute la craie. La laine paraîtra très blanche et nette si elle a été lavée à l'eau froide, car l'eau chaude lui est contraire et ne blanchit pas aussi bien.

SOINS A DONNER A LA CORNE DES PIEDS DU CHEVAL.

—

Si la ferrure n'est pas renouvelée régulièrement toutes les quatre à cinq semaines, quand bien même le fer n'est pas usé, le sabot s'allonge outre mesure, et il en résulte : 1o. Un poids inutile, élevé constamment, finit par produire une charge supplémentaire à la fin de la journée, et conséquemment fatigue inutilement le cheval : 2o. De l'exposer à butter ; 3o. Le pied étant plus long, les tendons fléchisseurs ont un effort plus considérable à chaque pas, de là l'usure de ces tendons et le cheval devient peu à peu *bouleté.*

La corne des pieds du cheval est fort sujette à se fendre où à s'écailler ; pour obvier à cet inconvénient et pour le bon entretien des pieds, la recette suivante fournira un excellent onguent de pied ou de graisse pour les sabots : Prenez parties égales de graisse molle, cire jaune, huile de pied de bœuf ou huile de lin, térébenthine et miel.

Fondez la cire, ajoutez la graisse, puis l'huile. Retirez du feu et ajoutez la térébenthine et le miel, en ayant soin de remuer jusqu'à ce que la masse commence à se figer.

L'emploi modéré de cette graisse entretient une certaine souplesse de la corne. Il faut graisser après avoir légèrement humecté la corne. Un graissage par semaine est généralement suffisant.

LE BAROMÈTRE DU CULTIVATEUR.

—

A la campagne, tout est baromètre.

Parmi les oiseaux de bassecour, les pigeons sont à peu près les meilleurs indicateurs du temps. Quand ils se posent sur la couverture d'une grange en présentant le jabot au levant, soyez assuré qu'il pleuvra le lendemain, s'il ne pleut pas déjà pendant la nuit. Si les pigeons rentrent au colombier, s'ils vont butiner au loin dans la plaine, signe de beau temps ; s'ils picottent aux environs de la ferme, pluie imminente.

Les pronostics des poules ne sont pas moins certains : quand elles se roulent dans la poussière, en hérissant leurs plumes, signe d'orage.

Même prophétie de la part des canards quand ils se mettent à plonger, à battre des ailes et à se poursuivre joyeusement sur la mare.

Si, par un temps magnifique, le cultivateur voit sa vache lécher les murs de son étable, il se hâte de rentrer son fourrage. La vache léchant le salpêtre que l'humidité de l'atmosphère fait suinter de la muraille, pluie pour le lendemain.

Encore de la pluie, si les abeilles rentrent longtemps avant le coucher du soleil et avec un maigre butin.

Toujours de la pluie lorsque les corbeaux sont éveillés de bonne heure et qu'ils crient plus qu'à l'ordinaire.

Les hirondelles volent-elles en rasant la terre, l'orage n'est pas loin ; disparaissent-elles dans les nuages, vous pouvez vous mettre en route. Quand le rossignol chante clair toute la nuit, on peut compter sur un beau lendemain. C'est tout le contraire quand les grenouilles entament leurs concerts, quand les chouettes houloulent.

Ce ne sont pas seulement les animaux et les oiseaux qui indiquent aux cultivateurs les changements de temps.

Si le matin, la lame de la faulx reste sèche, bon signe ; si elle prend l'humidité et se teinte de bleu et de rose, c'est de la pluie à courte échéance. Pluie également lorsque les gerbes de blé et d'avoine pèsent plus qu'à l'ordinaire.

Le bûcheron qui va au bois consulte sa cognée comme le faucheur interroge sa faulx. Si la hache est nette et luisante, la journée sera belle ; mais si elle est terne et si le manche ne glisse pas dans la main, gare au bouillon de grenouille.

En automne, la gelée blanche indique la pluie, et la rosée le beau temps.

La lune est un excellent baromètre. Si elle est entourée d'un cercle blafard, c'est de la pluie ; si le cercle est rouge, c'est du vent ; si l'astre des nuits brille pur et lumineux, c'est du beau temps.

Le cultivateur a appris cela dans un livre à la portée de tout le monde, et il a pour titre : *la nature*, et pour auteur le bon Dieu. Ce grand livre de la nature est toujours ouvert pour ceux qui veulent travailler, approfondir et s'élever par l'intelligence.

L'INDUSTRIE LAITIÈRE.

—

Une députation des membres de l'Association Laitière du Canada s'est rendue auprès du comité agricole de la Chambre des Communes et lui a fait connaître les moyens de faire progresser notre industrie laitière qui sera, avant peu d'années notre industrie nationale par excellence.

Entre autres suggestions très pratiques qu'a faites au gouvernement l'association, nous remarquons celle-ci: Il faut prendre tous les moyens possibles pour répandre parmi les cultivateurs les connaissances nécessaires sur la fabrication et la vente du beurre et du fromage. Ceci est essentiel : c'est par ce moyen que le Danemark a acquis dans le monde entier une si grande réputation pour la fabrication du beurre.

Que par des conférences, on répande partout les vraies notions de la fabrication du beurre et du fromage. Que des professeurs spéciaux, nommés par le gouvernement, enseignent dans nos campagnes les meilleures méthodes de fabrication et de conservation, et l'on verra avant peu, l'essor que prendra notre industrie laitière qui a fait, depuis quelques années, des progrès étonnants comme le prouvent les chiffres suivants. D'après M. Brosen, membre de l'association laitière, en 1855 il n'y avait que 10 manufactures de fromage dans le Haut-Canada et 2 dans le Bas-Canada. En 1881 il y en avait 551 dans Ontario et 140 dans Québec ; en 1888 ce nombre augmentait à 770 dans Ontario et 510 dans Québec.

Il n'y a pas à se le dissimuler, la question de l'industrie laitière est une question vitale pour le pays tout entier. Le gouvernement doit faire tout en son pouvoir pour la faire progresser, il n'y a pas à lésiner surtout, il faut espérer que nos gouvernants comprendront cela ; qu'ils imitent les Etats-Unis qui sont entrés, depuis nombre d'années, dans cette voie de progrès et attachent la plus grande importance à cette question. Par exemple, l'autre jour, la législature de l'Etat de New-York a accordé à la commission laitière de l'Etat un crédit de $85,000 ! ! ! Notre association laitière est bien plus modeste, elle ne demande que $3,000 cette année. Il n'y a pas de doute que cette demande sera écoutée, ainsi que celle de la nomination d'inspecteurs pour empêcher les fraudes qui se pratiquent dans les fabriques de beurre et de fromage.

Il faut de toute nécessité que notre beurre acquière la même réputation de bonté que notre fromage canadien qui est reconnu sur le marché anglais comme étant de qualité supérieure ; il faut aussi que notre fromage conserve cette réputatian. C'est au moyen d'une inspection rigoureuse que l'on parviendra à ce but et qu'on ne livrera à l'exportation que des produits d'une qualité vraiement supérieure.



Chemin de fer Canadien du Pacifique

SERVICE DES CONVOIS

DEPUIS LE 11 NOVEMBRE 1888.

STATIONS	DÉPART.	ARRIVÉE.
	Allant Est	Al. Ouest.
Winnipeg †	D 17.00	C 12.00
Portage du Rat	24.01	4.55
Ignace	7 20	22.00
Savanne	10.40	18.30
Port-Arthur	E 14.30	B 14.30
	Al. Ouest.	Allant Est.
Winnipeg †	A DÉ 13.20	A AR 16.00
Portage la Prairie	13.52	13.37
Carberry	17.57	11.46
Brandon	C 18.15	A 10 45
Virden	20.10	7.41
Elkhorn	21.00	7.00
Moosemin	21.55	5.57
Broadview	23.55	4.10
Qu'Appelle	2.20	1.28
Regina	D 3 45	D 23.55
Moosejaw	AR 5 35	DÉ 22.05
	DÉ 5.50	AR 21.55
Swift Current	10.30	17.25
Maple Creek	14.18	13.24
Dunmore	16.42	11.07
Medicine Hat	17.30	10.50
Gleichen	23.00	5 50
Calgarry	C 1.20	3.35
Canmore	4.40	C 24.35
Banff	5.20	23.45
Field	8 35	21.25
Donald	11.10	17.55
Glacier House B. C.	12.35	14.30
Revelstoke	15.40	11.10
Kamloops	H 21.23	4.55
Savonas	.....	B .....
Ashcroft	24.45	2.07
North Bend	AR 7.10	DÉ 19 51
	DÉ 7.35	AR 19.26
Agassiz	11.09	15.52
New Westminster	14.10	13.00
Vancouver	14.15	12.45
Victoria	H 21 00	3.00
	Allant Sud	All. Nord.
Winnipeg †	A DÉ 10.30	A AR 20.30
Dominion City	13.55	17.05
Emerson †	A AR 14.30	A DÉ 16.30
	All. Nord.	Allant Sud
Winnipeg	G 15.30	F AR 9.15
Selkirk Ouest	G 17.30	F DÉ 7.30
	Al. Ouest.	Allant Est.
Winnipeg	G DÉ 9.00	G AR 14.20
Stony Mountain	10.00	13.30
Stonewall	G AR 10.30	G DÉ 13.00
	Allant S.O.	Allant N.E
Winnipeg †	F DÉ 12.30	G AR 15.30
Headingly	13.23	14.40
Barnsley	15.40	16.15
Treherne	18.38	9.32
Holland	F 19.35	G 8.35
Cypress River	20.20	7.50
Glenboro†	F 21.00	DÉ 7.15

All. S.-Ouest.			All. Nord-Est	
9 45	F12 40	D†WinnipegA	F12 50	15 35
11 20	14 27	Morris	11 20	13 32
11 47	15 15	†..Rosenfeldt	10 52	12 55
13 35	15 55	Ar...Gretna	10 25	16 55
....	16 32	†...Morden	....	11 45
....	18 00	Manitou	....	10 22
....	19 04	Pilot Mound	....	9 12
....	19 15	Crystal City	....	9 05
....	20 05	Cartwright	....	8 17
....	20 24	Holmfield	....	7 54
....	20 48	Killarney	....	7 22
....	21 42	AB)issevain D	....	6 12
....	22 30	A Deloraine D	F	5 15

† Stations où l'on peut manger.

RÉFÉRENCES.

A. Tous les jours. B. Tous les jours excepté le mardi. C. Tous les jours excepté le mercredi D. Tous les jours excepté le jeudi. E. Tous les jours excepté le vendredi. F. Les lundis, mercredis et vendredis. G. Les mardis, jeudis et samedis. H. Tous les jours excepté le samedi. K. Tous les jours excepté le lundi.

CHARS-DORTOIRS MAGNIFIQUES ATTACHÉS A TOUS LES TRAINS EN DESTINATION DIRECTE.

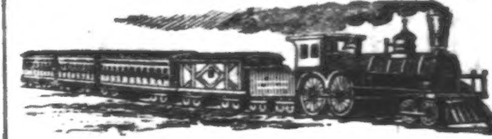
Les trains à l'Est de Brandon marcheront d'après le temps moyen du centre.

Entre Brandon et Donald d'après le temps moyen des Montagnes. A l'Ouest de Donald d'après le temps moyen du Pacifique.

GEO. OLDS, Gér. Gén. du fret. LUCIUS TUTTLE, Gér. du fret des pass.

WM. WHITE, Surint. Général. ROBERT KERR, Agt Gén. des Pass.

jno.18.12.84.



CHEMIN DE FER

NORTHERN PACIFIC ET MANITOBA.

HEURES DES CONVOIS

DEPUIS LE 9 AVRIL 1889.

Tous les jours excepté le dimanche.	Express No. 51 tous les jours.	Temps moyen du centre.	Milles.	Express No. 54 tous les jours.	Tous les jours ex'té. le dim.
		Stations.			p.m.
1.25pm	1.40pm	A...Winnipeg.. L.	..	9.10a	4.09
1.10pm	1.32pm	.Emb. du Portage.	..	9.20a	4.15
12.47pm	1.19pm	....St. Norbert....	9	9.37a	4 38
11.55am	12.47pm	...Ste. Agathe...	24	10.19a	5.36
11.24am	12.27pm	...Silver Plains...	33	10.45a	6.11
10.56am	12.08pm	.......Morris......	40	11.05a	6.42
10.17am	11.55am	.St. Jean-Baptiste.	47	11.23a	7.07
9.40am	11.33am	......Letellier.....	56	11.45a	7.45
8 55am	11.00am	L..West-Lynne. A.	65	12.10p	8.30
8.40am	10.50am	L...Pembina.... A.	66	12.35p	8.45
	6.25am	..Winnipeg Junc..	..	8.50p	
	4.40pm	...Minneapolis ...	..	6.35a	
	4.00pm	L....St. Paul.... A	..	7.05a	
	6.40pm	...... Helena......	..	4.00p	
	3.40pm	..... Garrison.....	..	6.35p	
	1.05am	.... Spokane	..	9.55a	
	8.00am	..... Portland	..	7.00a	
	4.20am	......Tacoma......	..	6.45a	

p.m. 2.30		a.m. 8.00	.....St. Paul.....	a.m. 7.30	p.m. 8.00	p.m. 7.30
p.m. 10.30	a.m. 7.00	a.m. 9.30	.....Chicago.....	a.m. 9.00	p.m. 3.10	p.m. 8.15
p.m. 6.45	p.m. 10.15	a.m. 6.00	.....Detroit.....	p.m. 7.15	p.m. 10.45	a.m. 6.10
	a.m. 9.10	p.m. 9.05	.....Toronto.....	a.m. 9.10	.....	p.m. 9.05
	a.m. 7.00	p.m. 7.50	....New York....	a.m. 7.30	p.m. 8.50	p.m. 8.50
	a.m. 8.30	p.m. 3.00	..... Boston.....	a.m. 9.35	p.m. 10.50	p.m. 10 50
	a.m. 9.00	p.m. 8.30	.... Montréal	p.m. 8.15	.....	a.m. 8.15

Chars Dortoirs palais et chars Réfectoires

A CHAQUE CONVOI.

J. M. GRAHAM, Gérant général. H. SWINFORD, Agent général.

Chemin de Fer

NORTHERN PACIFIC.

Pembina, Grand Forks, Helena, Butte, et tous Les principaux endroits du Montana.

La Voie Transcontinentale Populaire

—ET AVEC—

CHARS REFECTOIRES.

Spokane Falls, Portland, Seattle, Victoria, C.B., tous les endroits dans Puget Sound et l'Alaska. Tous les endroits dans Ontario et Québec.

Convois Express tous les jours

AVEC CHARS DORTOIRS PALAIS

Et chars dortoirs pour les émigrants.

☞La seule voie ferrée se rendant au Parc National de Yellowstone. Pour plus d'informations, s'adresser à

CHAS. S. FEE,
Agent général des passagers et des billets.
jno 15.11.88. SAINT-PAUL, MINN

LE CHEMIN DE FER

Northern Pacific

— ET —

Manitoba.

La seule ligne qui fasse circuler tous les jours des chars

PULLMAN-DORTOIRS

— ET DES —

Chars - Réfectoires,

DE WINNIPEG AU SUD.

Billets directs vendus pour tous les points du Canada y compris la

Colombie-Britannique et les Etats-Unis.

RACCORDEMENT RÉGULIER A TOUTES LES GARES UNION.

Les bagages à destination d'endroit du Canada sont consignés directement, faisant ainsi éviter le trouble et les douanes.

On obtient des billets pour la traverse de l'Océan et des cabines pour l'Angleterre et toute l'Europe.

TOUTES LES PRINCIPALES ET MEILLEURES LIGNES DE VAPEURS SONT REPRÉSENTÉES.

DES BILLETS D'EXCURSION A

La Côte du Pacifique,

—BONS POUR—

—SIX MOIS ET RETOUR,—

Sont aussi vendus.

Pour plus amples informations, adressez-vous ou écrivez aux agents de la compagnie.

H. J. BELCH,
Agent des billets de la cité,
285 rue Principale,
Winnipeg.

HERBERT SWINFORD,
Agent général,
457 rue Principale.

J. M. GRAHAM,
Gérant général.

GRANDE VENTE DE TERRES!

Le soussigné est autorisé par l'honorable COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON, d'offrir en vente plus de

100,000 acres de terrain

Situés à l'est de la Rivière Rouge, à

DES PRIX RELATIVEMENT PEU ÉLEVÉS

ET AUX CONDITIONS

DE PAIEMENT LES PLUS FACILES.

Ces terrains sont composés des sections 8 et 26 de chaque township et de lots de rivière sur la Rivière Rouge, situés dans les paroisses de Saint-Norbert, Sainte-Agathe, Saint-Jean-Baptiste et Saint-Pie, dont suit la liste :—

D'après les arpentages de l'ancienne paroisse de Saint-Agathe :

Lot No.	Superficie	Lot No.	Superficie
7—	144 acres	276—	143 acres
9,	152 "	278,	141 "
168,	68 "	280,	141 "
170,	105 "	282,	140 "
184,	144 "	284,	64 "
186,	144 "	286,	67 "
188,	137 "	288,	77 "
190,	131 "	435,	132 "
192,	128 "	437,	133 "
194,	126 "	439,	135 "
196,	127 "	486,	171 "
198,	128 "	506,	161 "
244,	123 "	632,	164 "
274,	79 "		

Pour plus amples renseignements s'adresser à

BUREAUX : A. A. C. LARIVIÈRE.

Avenue Provencher, pres du pont, Saint-Boniface.

jno. 10.5.88.

LOTERIE NATIONALE de COLONISATION

Sous le patronage de M. le Curé A. LABELLE. Au profit de l'Œuvre des Sociétés Diocésaines de Colonisation de la Province de Québec. Fondée en Juin 1884, sous l'autorité de l'Acte de Québec, 32 Vict., chap. 36.

Classe D.

LE 23ME TIRAGE MENSUEL AURA LIEU LE

Mercredi, 15 Mai 1889, à 2 hrs. P.M.

VALEUR DES LOTS $50,000.

Gros lot : Un Immeuble de $5,000.00.

NOMENCLATURE DES LOTS

1	Immeuble de	$5,000.00	$5,000.00
1	do	2,000.00	2,000.00
1	do	1,000.00	1,000.00
4	Immeubles	500.00	2,000.00
10	do	300.00	3,000.00
30	Ameublements	200.00	6,000.00
60	do	100.00	6,000.00
200	Montres d'or	50.00	10,000.00
1000	Montres d'argent	10.00	10,000.00
1000	Services de toilette	5.00	5,000.00
2307	lots valant		$50,000.00

$1.00 le Billet.

Il est offert au porteur de tout numéro gagnant de lui payer en espèces le montant de son lot, moins une commission de dix pour cent.
Les noms des gagnants ne sont pas livrés à la publicité à moins d'une autorisation spéciale.

Tirages, le 3me Mercredi de chaque mois.

Le Secrétaire, S. E. LEFEBVRE,

Bureaux : 19, Rue St-Jacques, MONTREAL, Canada.

jno.12.1.88.